VILLE DE
LA VERRIÈRE

Charte de la vie associative

La charte de la vie associative de La Verrière traduit la volonté de définir des principes et des critères permettant un traitement équitable des demandes de subventions des associations et clubs sportifs et à rendre transparent le mode d’attribution.

C’est aussi est un engagement moral entre la Ville et les associations autour de valeurs universelles et de principes partagés.

Elle s’accompagne d’un guide pratique à l’attention des associatifs locaux.

Documents

Charte vie associative 2023